

SARL PHARMACIE AURIEL
Société à responsabilité limitée à associée unique
Au capital de 300 000 euros
Siège social : 22 ROUTE DE FIGEAC
46120 LACAPELLE MARIVAL
523 746 824 RCS CAHORS

DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
(Art. L. 224-3 Code de commerce)

LA SOUSSIGNÉE :

Madame Mireille AURIEL,
demeurant 149 Chemin des Places - Cancel, 46500 GRAMAT,

titulaire de 3 000 parts sociales en pleine propriété, soit la totalité des parts de la société SARL PHARMACIE AURIEL désignée ci-dessus,

Agissant en qualité d'associée unique de la société SARL PHARMACIE AURIEL et conformément aux dispositions de l'article L. 223-27 du Code de commerce,

Envisage la transformation de la Société en société par actions simplifiée et a décidé, conformément aux dispositions des articles L. 224-3 et L. 223-43 du Code de commerce, de désigner :

- la société « EXPERTS AUDIT »,
domiciliée 483 Côte de Lapoujade 46000 CAHORS

Commissaire aux comptes inscrit, en qualité de Commissaire à la transformation chargé d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit de l'associée unique ou de tiers, dans les conditions prévues à l'article L. 224-3 du Code de commerce et d'établir en outre le rapport sur la situation de la Société prévu par l'article L. 223-43 du Code de commerce.

Il pourra rendre compte de sa mission dans un seul rapport.

Fait à GRAMAT

Le 4/12/2025.

